



Volume 22 Mars 2007

MOT DU PRÉSIDENT

Un hiver presque terminé qui risque de laisser des séquelles dans certains secteurs, dues en partie, à l'absence de neige et à la pluie du début de janvier, auxquelles on ajoute des dommages subits à l'inconscience de certains sportifs d'hiver.

Nous avons l'habitude de composer avec une nature qui a de fréquentes sautes d'humeur, mais j'ose espérer quand même que chacun de vous garde sa confiance dans l'avenir des producteurs de bleuets.

Le SPBQ, en collaboration avec le MAPAQ, Agrinova et le Club Conseil Bleuet, organise une « Journée Bleuet 2007 » le 5 avril prochain à l'Hôtel du Jardin de St-Félicien, je vous invite à y participer. L'ambiance de fraternité ajoutée aux conseils donnés fera en sorte que chaque participant en ressort avec des projets valorisants et un optimiste débordant.

Au plaisir de vous y voir!

MOTIDU IDIIRIECTIEUIR GIÉNIÉIRAIL

Beaucoup de rencontres ont eu lieu dans les dernières semaines. Beaucoup de sujets ont été touchés de par notre participation dans différents comités, dont celui de la mouche du bleuet. Lors de cette rencontre, nous avons fait le point sur la situation. Deux cas de mouche du bleuet ont été identifiés, soit un cas à St-Hyacinthe et l'autre près de Trois-Rivières. Chacun de nous doit être vigilant en appliquant les moyens nécessaires afin de ne pas infester notre région. Le SPBQ avec l'Agence Canadienne d'Inspection des Aliments, auront à resserrer les règles et à prendre des mesures plus appropriées en regard des différents contenants qui servent, entres autres, à la cueillette du bleuet frais.

Également, j'ai assisté au congrès du Conseil Canadien de l'Horticulture qui se déroulait à Vancouver dont le syndicat est membre. L'objectif principal du CCH est de représenter tous ses membres auprès des différentes instances du gouvernement canadien (lobby). Pour cela, les membres travaillent à élaborer différentes recommandations afin d'adopter des résolutions qui auront des répercussions positives sur les différentes cultures (maraîchères, serres, petits fruits). J'ai visité deux producteurs de bleuets de corymbe dans la « Fraser Valley » avec des intervenants de d'autres associations de producteurs

(Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ïle du Prince-Édouard et Colombie-Britannique). Le coût des terres est extrêmement élevé, soit entre 60 000 \$ et 100 000 \$ l'acre plus 10 000 \$ l'acre pour l'aménagement de celles-ci, car les producteurs doivent faire l'achat de plants, l'irrigation, etc. La production de l'an passée a été de 65 millions de livres dont la moitié fut vendue à l'état frais. Les différents intervenants de la Colombie-Britannique sont tous d'accord sur une augmentation de la superficie pour atteindre une production de 100 millions de livres d'ici 5 ans. Les rendements sont élevés dans la culture du bleuet de corymbe (environ 12 000 livres à l'acre).

Je vous invite à venir me rencontrer à la « Journée Bleuet 2007 » le 5 avril prochain afin d'échanger sur différents sujets. Étant dans le comité organisateur de cette journée, je tiens à vous voir en grand nombre. Cette journée se veut être un lien avec les différents intervenants et producteurs. Au plaisir et à l'apprentissage de nouvelles connaissances ! Profitez-en!

BRÈVES NOUVELLES DU SPBQ

MRC via TPI

Avis à tous les producteurs, productrices sur le territoire de la MRC Maria-Chapdelaine :

Il y aura une rencontre le 10 avril prochain, à 19h, au bureau du SPBQ, pour tous ceux qui ont fait une demande auprès de la MRC concernant les TPI, dans le but de bâtir un plan de travail pour appuyer leurs revendications.

Cotisation annuelle

Nous désirons faire un rappel à ceux qui n'ont pas encore payé la cotisation annuelle 2007, du Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec, qui est de 22,79 \$, taxes incluses. Notez que vous pourrez vous prévaloir du droit de vote ainsi que des rabais chez les Pétroles Belzile sur l'essence, les diesels, les lubrifiants et les mazouts en adhérant maintenant. En espérant vous compter parmi nos membres, soyez assuré que le SPBQ veillera toujours aux intérêts des producteurs par le biais de son mandat.

COURS SUR IL UTTILISATION DES PESTICIDES

Au cas où certains d'entre vous ne le sauraient pas encore, les producteurs désirant acheter, entreposer ou épandes des pesticides de classe III, devront détenir un certificat pour avril 2007. Ces cours sont organisés par le collectif et comprennent un examen permettant d'obtenir le certificat auprès du Ministère du Développement durable de l'environnement et des parcs (MDDEP). Le cours au coût de 250 \$, taxes incluses, subventionné à 50%, vous est donc offert à 125 \$ taxes incluses. Vous trouverez en annexe, une lettre vous donnant tous les renseignements sur la marche à suivre pour assister à ce cours. Pour toutes questions supplémentaires, veuillez communiquer avec Monsieur Gilles Lajoie, au 418-542-2032 poste 225 ou sans frais au 1-800-463-9176.